



Directive Concept pédagogique

Pour faciliter la lecture du présent document, la forme masculine a été privilégiée. La teneur des informations transcrites sur ce concept pédagogique s'applique dans leur intégralité au personnel du sexe féminin.

1. Dénomination

Yaka est une mesure MESIP (module d'éducation spécialisé en vue de l'insertion professionnelle).

2. Mission de Yaka

La mesure (Yaka) offre un programme personnalisé favorisant l'émergence et/ou la mise en évidence des compétences sociales et professionnelles des participants dans le but de développer leur capacité à se projeter dans une voie professionnelle ou démarrer une formation.

3. Public cible

Participant entre 15 et 18 ans, qui ne sont momentanément pas en mesure de s'investir dans un projet de formation en raison de difficultés sociales et diverses. Participant en rupture et/ou livrés à eux-mêmes, signalés à la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ), au Tribunal des Mineurs (TM), à l'office des curatelles et tutelles professionnelles (OCTP). Le participant doit avoir un dossier auprès de la T1.

4. Interventions

Yaka offre un accompagnement individualisé construit avec le participant. Les intervenants de Yaka adaptent leur suivi en fonction des besoins et du projet socioprofessionnel de chaque participant. Le collaborateur peut être amené à se déplacer chez le participant.

L'entourage du participant (parents) participe à l'admission et peut être sollicité pendant la durée du programme.

Lors de l'admission et de l'évaluation du participant, un nombre de plage horaire minimum est fixé sur les 5 jours de la semaine. Ces plages horaires ont été déterminées en fonction des demandes, des besoins et des possibilités de chaque personne concernée.

Les démarches sont effectuées intra ou extra muros, de manière individuelle ou collective avec le ou les collaborateurs du secteur.

L'accompagnement se fait sur toute la période de l'année, à l'exception des 5 semaines de fermeture officielle.

Objectifs spécifiques

- 👉 Créer une relation professionnelle avec le participant;
- 👉 Identifier et nommer, avec le participant, les facteurs qui empêchent son entrée dans une voie de formation ou qui mettent en péril la réussite de cette formation;
- 👉 Soutenir le participant dans les démarches administratives, financières et familiales;
- 👉 Développer chez le participant la confiance en soi et ses compétences d'apprentissage;
- 👉 Soutenir et renforcer l'acquisition des connaissances scolaires de base;
- 👉 Développer un savoir-être en société et plus particulièrement avec le monde professionnel.

5. Durée du suivi

Le programme Yaka est prévu sur une période de 6 mois, renouvelable 6 mois. Il commence lors d'une séance d'admission dans les locaux de Yaka. Des évaluations sont faites tous les 2 mois.

6. Ressources humaines et structurelles

Développer sur deux secteurs : Payerne et Orbe, où chaque lieu a ses ressources propres. Chaque secteur est composé de :

- Educateur 1x 100 EPT = 100 EPT
- Responsable secteur 1x 20 EPT = 20 EPT

Les secteurs collaborent avec le SEMO et la T1.

Les collaborateurs aux postes d'éducateurs sociaux ainsi que le RS (Responsable de secteur), ont un diplôme en travail social. Ils peuvent assurer le suivi de 5 participants par Yaka.

Le collaborateur référent est flexible et mobile, se déplace chez le participant si cela s'avère nécessaire.

7. Compétences et processus d'interventions

Les compétences éducatives se basent principalement sur :

- l'accompagnement individuel et/ou en groupe
- la collaboration avec le réseau (systémique), l'équipe
- l'analyse et la synthèse des situations et des démarches éducatives
- les compétences d'autonomie dans la gestion des tâches, des activités et de l'emploi du temps

Les compétences auprès des participants se basent essentiellement sur les notions :

- Du respect de soi
- D'autonomie
- De la responsabilisation
- De la confiance en soi

8. Les prestations d'accompagnement

Le participant sera amené à identifier le ou les domaines sur lequel/lesquels il décide de travailler. Huit domaines lui seront proposés :

- 1) Connaissances générales et scolaires
- 2) Fiabilité dans les engagements
- 3) Compétences relationnelles
- 4) Rythme et endurance
- 5) Image de soi
- 6) Orientation et choix professionnel
- 7) Capacité aux changements
- 8) Hygiène de vie

9. Les prestations éducatives

Chaque jeune a un programme défini, il peut bénéficier de :

Soutien scolaire

Yaka propose un soutien scolaire personnalisé avec une enseignante.

Objectifs

Permettre aux participants de rattraper d'éventuelles lacunes scolaires ou/et de se préparer pour un test d'entrée à un examen, formation, etc.

Orientation professionnelle

Yaka propose aux participants de pouvoir s'orienter professionnellement.

Objectifs

Permettre aux participants de faire un cv, lettre de motivation et des tests de compétences à la T1 (mesure de transition) afin de les guider dans leur orientation professionnelle.

Ateliers individualisés

Moments de partage et d'activités sur mesure organisés par le collaborateur en lien avec les objectifs et besoins du participant.

Objectifs

Permettre au participant de travailler des difficultés spécifiques tout en renforçant le lien entre lui et le collaborateur.

Activités « sorties-découvertes »

Sorties proposées une fois toutes les trois semaines avec un accompagnateur en moyenne montagne et les participants des 2 secteurs Yaka.

Des sorties et des visites diverses sont aussi proposées régulièrement par les 2 collaborateurs des secteurs Yaka.

Objectifs

Permettre aux participants de créer un esprit de groupe, de partager avec les autres participants un côté familial et de pouvoir élargir leur vision du monde environnant en découvrant d'autres horizons (créer une ouverture, de la curiosité).

Entretiens familles et réseau

Effectués selon les situations et en accord avec le représentant du service placeur, des entretiens peuvent avoir lieu avec la famille et/ou le réseau, en dehors des locaux de Yaka. Le collaborateur travaille avec une référence systémique.

Objectifs

Ces rencontres doivent permettre une meilleure perception générale de la situation, afin de cibler de manière plus adéquate les interventions éducatives.

Repas de midi

Yaka propose de faire régulièrement des repas en entente avec le ou les participants.

Objectifs

Permettre aux participants d'apprendre à cuisiner, de partager un moment propice à l'échange avec le collaborateur et parfois ses pairs, de développer le plaisir de prendre un repas à table et de les sensibiliser à la diététique et l'hygiène.

10. Demandes et financement

Yaka est un MESIP financé par la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ). Il intervient uniquement sur mandat de ladite direction.

La structure n'est pas encore contractualisée.

Une demande d'aide financière (DEF) peut être faite par les parents.